

ATTESTATION DE VALIDATION DES PRE-REQUIS

Stage de prise en main du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR

FR-FOR-87 (Rev01 – Janvier 2021)

Je soussigné _____ atteste remplir les critères des pré-requis cochés et complétés ci-dessous.

Pré-requis - Connaissance pédagogique

- ☐ Avoir dispensé 15 jours de formation dans les 12 derniers mois
- ☐ Avoir suivi une formation en pédagogie (5 jours dans les 12 derniers mois)

Pré-requis - Connaissance technique générale

- ☐ Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum (CAP, BEP), dans le domaine du chauffage ou du génie climatique.
Précisez :
- ☐ Expérience (chantier, formation, bureau d'étude...) de 3 ans minimum dans le domaine (chauffage, génie climatique)
Précisez :

Pré-requis - Connaissance technique spécifique

- ☐ Avoir suivi une formation en géothermie ou aérothermie (*exemple : formation Pompe à chaleur en habitat individuel, etc...*)
Précisez :
- ☐ Avoir réalisé 5 installations de pompes à chaleur dans les 3 dernières années,
- ☐ Etre titulaire d'un titre, diplôme, ou VAE, spécialisée dans les énergies renouvelables,
Précisez :
- ☐ Avoir animé à minima 3 sessions dans les 12 derniers mois sur la thématique de la pompe à chaleur.

Pré-requis - Connaissance du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel »

- ☐ Avoir suivi la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel »
Précisez dans quel organisme de formation :

Pré-requis – Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes

- ☐ Avoir une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes.

Fait le _____, à _____

Signature

Renseignements complémentaires :

Adresse complète :

Téléphone : Courriel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par les services internes de Qualit'EnR à des fins de gestion des demandes de formation formateur. Les données sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de cette finalité. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ci-après « Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 portant sur la protection des données personnelles (« RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à l'oubli et à l'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement, la portabilité de vos données et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits sur vos données sur simple demande auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Qualit'EnR, à l'adresse suivante : dpo@qualit-enr.org ou par voie postale à l'adresse suivante 24 Rue Saint-Lazare, 75009 Paris. En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif d'identité pourra vous être demandé. Pour plus d'informations sur la gestion de vos données et de vos droits, vous pouvez consulter notre politique de protection des données personnelles.

Pour participer au stage de prise en main du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR, le formateur doit valider les cinq pré-requis en remplissant au moins un critère de chaque pré-requis. Pour ce faire il doit remplir l'attestation ci-dessus et la retourner à Qualit'EnR par courriel à formation@qualit-enr.org. Après étude de ce document, Qualit'EnR enverra une attestation de validation de pré-requis au formateur.